



CCAS

Délibération : 07

Conseil du 28 juillet 2020

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION - SEANCE DU 28 JUILLET 2020 -

Délibération n°35 - 2020

Rapporteur : Claudine HEUDE

Présents : Madame HEUDE Claudine, Madame FERAUD Sara, Madame PARIS Frédérique, Monsieur VARANGLE Jérôme, Madame DAEL Camille, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame GUERRAND Sylvie, Madame GENET Colette, Madame FICHET – GIRARD Thérèse, Madame MAGNAN Nora, Monsieur DUBUCHE Gérard, Monsieur BOULAYE Guillaume.

Pouvoirs : Monsieur WIENER Guillaume à Madame PARIS Frédérique, Madame BECHET Sabrina à Madame DAEL Camille

Excusés : Madame Marie-Lyne VAGNER, Madame BECHET Sabrina, Monsieur WIENER Guillaume, Monsieur LERAT Sébastien, Madame ERARD Elisabeth, Madame MARY Brigitte

Absent :

Date de la convocation : 24 juillet 2020.

Objet :

**BUDGET – AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2019
POUR LE BUDGET PRINCIPAL DU CCAS
ET LES BUDGETS ANNEXES :
FRPA ET SERVICE D'AIDE A DOMICILE**

EXPOSE DES MOTIFS :

L'assemblée délibérante doit voter le compte administratif de l'exercice comptable clos, puis constater les résultats et décider de leur affectation qui doit couvrir prioritairement les éventuels déficits des exercices précédents, ensuite le besoin de financement dégagé par la

section d'investissement, le solde étant affecté en excédent de fonctionnement reporté, ou en dotation complémentaire d'investissement en réserves.

Il est proposé d'approuver l'affectation définitive des résultats 2019, conformément aux annexes :

- Annexe 1 : budget principal du CCAS
- Annexe 2 : budget annexe FRPA
- Annexe 3 : budget annexe service d'aide à domicile

DELIBERATION :

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2311-5, R. 2311-11 à R. 2311-13 ;

Vu les instructions budgétaires et comptables M14 et M22;

Vu les comptes de gestion 2019 ;

Vu les comptes administratifs de l'exercice 2019 ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'AFFECTER** les résultats 2019 conformément aux annexes ;

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Marie-Lyne VAGNER

Annexe 1

BUDGET PRINCIPAL CCAS

FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement cumulé	8 988.72
INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement cumulé	32 379.64
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement (excédent)	32 379.64

AFFECTATION DEFINITIVE	
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé, nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
R002 : Affectation de l'excédent de fonctionnement	8 988.72
R001 : Affectation de l'excédent d'investissement	32 379.64

Annexe 2

BUDGET ANNEXE - FRPA

FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement cumulé	- 59 581.00
INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement cumulé	6 971.03
Solde des restes à réaliser	- 2 683.35
Besoin de financement de la section d'investissement (excédent)	4 287.68

AFFECTATION DEFINITIVE	
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé, nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
D002 : Affectation du déficit de fonctionnement	- 59 581.00
R001 : Affectation de l'excédent d'investissement	6 971.03

Annexe 3

BUDGET ANNEXE - SAD

FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement cumulé	- 24 864.38
INVESTISSEMENT	
Résultat d'investissement cumulé	6467.00
Solde des restes à réaliser	0,00
Besoin de financement de la section d'investissement (excédent)	6 467,00

AFFECTATION DEFINITIVE	
Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé, nécessaire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement	0,00
D002 : Affectation du déficit de fonctionnement	- 24 864.38
R001 : Affectation de l'excédent d'investissement	6 467,00

